

TEXTE HENRY MAINE

Mais de toutes les difficultés que rencontre une démocratie, la plus grave, la plus constante, la plus fondamentale, tient aux entrailles mêmes de la nature humaine. La démocratie n'est qu'une forme de gouvernement, et dans tout gouvernement l'action de l'Etat est déterminée par l'exercice d'une volonté. Mais en quel sens une multitude peut-elle faire acte de volition ? Qui voudrait étudier la politique ne saurait se poser une question plus topique. Sans doute, l'opinion vulgaire est persuadée que la multitude prend son parti comme le prend un individu. Le Démos se détermine à agir comme tout autre monarque. Une foule d'adages et d'expressions populaires attestent cette croyance. "La volonté du peuple," "l'opinion publique," "le bon plaisir de la nation," *Vox populi, vox Dei*, appartiennent à cette catégorie de clichés qui constituent, à vrai dire, la meilleure part du bagage usuel de la presse et des réunions électorales. Mais, en somme, que signifient ces expressions ? Elles doivent signifier qu'un grand nombre de gens, sur un grand nombre de questions, arrivent à une conclusion identique, et sur cette conclusion peuvent appuyer une décision unanime. Mais ceci n'est manifestement vrai que des questions les plus simples. Le moindre accroissement de difficulté diminue sensiblement, du coup, les chances d'accord ; et si la difficulté devient considérable, l'identité d'opinion n'est plus le lot que des esprits exercés qui s'aident de raisonnements plus ou moins rigoureux. Sur les questions complexes de la politique, - que l'on dirait calculées pour mettre à l'épreuve les aptitudes des plus puissants esprits, et que cependant, au fond, les hommes d'Etat les plus experts ont tant de peine à comprendre et à formuler exactement, si bien qu'ils les tranchent, le plus souvent, de la façon la plus hasardée, - la communauté de décision, de la part d'une multitude, est un espoir chimérique. Et d'ailleurs, s'il était réellement possible d'extraire d'une masse d'individus une opinion certaine sur ces questions, et de conformer à cette opinion, comme à l'ordre d'un souverain, les actes administratifs et législatifs d'un Etat, il est probable que l'on commettrait les bévues les plus ruineuses et que tout progrès social en serait arrêté. La vérité est que les enthousiastes de la démocratie moderne font une confusion capitale. Ils confondent, avec la croyance que le Démos est capable de volition, le fait qu'il est capable d'adopter les opinions d'un homme ou d'un nombre d'hommes restreint, et de donner ses instructions en conséquence aux agents de son pouvoir.

Henry Sumner Maine (1822-1888), *Essais sur le gouvernement populaire*, (1887), Chapitre 2
«La nature de la démocratie », p.53-54.